



**EnVA**

École nationale vétérinaire d'Alfort

Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche

**ENSEIGNEMENT « ANNÉE D'APPROFONDISSEMENT A5 »**

**DOMINANTE « SCIENCES CLINIQUES DES ANIMAUX DE  
RENTE »**

**ORGANISATION GENERALE**

**Livret d'information à destination des étudiants  
Année universitaire 2016-2017**

**Responsable administratif : Guillaume BELBIS**

**École nationale vétérinaire d'Alfort**

7, avenue du Général de Gaulle – 94704 Maisons-Alfort Cedex

**Tel :** 33 (0)1 43 96 71 00 – **Fax :** 33 (0)1 43 96 71 25 – [www.vet-alfort.fr](http://www.vet-alfort.fr)

**SIRET :** 199 406 083 000 14 – N° TVA : FR55 199 406 083



## Conception générale de la dominante et objectifs généraux

La dominante « science clinique des animaux de rente » s'adresse aux étudiants souhaitant exercer professionnellement dans le domaine des productions animales (exercice libéral en clientèle rurale « pure » ou « mixte », activité salariée en entreprise, en coopérative, en groupement, etc.). Cette année d'approfondissement vise à fournir à l'étudiant les éléments techniques, scientifiques et pratiques lui permettant de faciliter son insertion sur le marché de l'emploi.

## Objectifs scientifiques et techniques généraux

- Acquérir et/ou consolider les connaissances théoriques et pratiques adaptées à la gestion de la santé des animaux de production
- Acquérir et/ou consolider un savoir-faire technique en médecine, chirurgie et autopsie des animaux de production
- Acquérir et/ou consolider une démarche adaptée à la médecine de population des animaux de production

## Modalités pédagogiques

L'enseignement pédagogique d'A5 est construit en 8 modules pédagogiques qui seront détaillés par la suite dans ce document. Les modules 1 à 4 constituent l'enseignement théorique commun à tous les étudiants inscrits dans la dominante. Les modules 5 et 7 constituent l'enseignement « pratique » commun. Le module 6 consiste en un « parcours », permettant d'approfondir un domaine d'exercice sur les plans à la fois théorique et pratique, chaque étudiant devant choisir de suivre un des ces parcours. Le module 8 correspond à la réalisation et la rédaction de la thèse d'exercice.

- **Module 1 : « Economie et système d'élevage des différentes filières »**
  - Volume : 2 journées ½
  - Conférences (enseignants ou intervenants extérieurs)
  - Obligatoire pour tous les étudiants
- **Module 2 : « Grands syndromes en pathologie individuelle et conduite à tenir »**
  - Volume : 1 semaine ½
  - Ateliers et conférences (enseignants ou intervenants extérieurs)
  - Travail personnel ou par petits groupes à partir d'étude de cas (+ TICE sur la plateforme EVE)
  - Obligatoire pour tous les étudiants
- **Module 3 : « Conduite à tenir face à certaines dominantes pathologiques collectives en élevage »**
  - Volume : 2 semaines
  - Ateliers et conférences (enseignants ou intervenants extérieurs)
  - Travail personnel ou par petits groupes à partir d'étude de cas (+ TICE sur la plateforme EVE)
  - Obligatoire pour tous les étudiants
- **Module 4 : « Thérapeutique appliquée à la clinique des ruminants d'élevage »**
  - Volume : 1 semaine
  - Ateliers et conférences (enseignants ou intervenants extérieurs)

- Travail personnel ou par petits groupes à partir d'étude de cas + synthèse + TICE
- Obligatoire pour tous les étudiants
- **Module 5 : « Rotation aux Hôpitaux de l'ENVA »**
  - Volume : 3 semaines consécutives (période allant du 11 novembre 2013 au 04 avril 2014), par groupe de 5 à 6 étudiants
  - Au sein des Hôpitaux de Pathologie du Bétail : suivi des animaux hospitalisés afin d'acquérir ou de compléter des connaissances en médecine individuelle, chirurgie et autopsie (adaptation selon les cas hospitalisés et les objectifs des étudiants)
  - Suivi de reproduction en élevage
  - Participation à une ronde assise (cas rencontrés en stage proposés et présentés par les étudiants, aux Journal Club des internes et aux staffs destinés aux internes)
- **Module 6 « Parcours »**
  - Volume : 2 ou 3 semaines d'enseignement (selon le parcours) + 4 semaines (au moins) de stage en rapport avec le parcours choisi
  - Un parcours par étudiant ; durée variable selon les parcours
- **Module 7 : « Stages externalisés »**
  - Volume : 12 semaines de stage, dont au moins 4 semaines dans une activité en rapport avec le « parcours » choisi
- **Module 8 « Thèse »**
  - Volume : 16 semaines minimum
  - Répartition des périodes de thèse sur l'année à la responsabilité de l'étudiant et du directeur de thèse

#### Capacité d'accueil :

Effectif souhaitable de 30 étudiants (limite maximale : 36 étudiants)  
 Inscription possible d'étudiants des autres ENV, dans la limite des places disponibles et à hauteur de 20% du nombre total de places attribuées.

#### Modalités d'inscription :

Le principal critère d'inscription sera le projet professionnel ultérieur : chaque étudiant candidat devra être motivé et avoir comme objectif(s) professionnel(s) :

- l'exercice libéral en clientèle rurale ou mixte, ou bien
- le travail salarié, comme consultant en filière de production (par exemple pour un groupement de producteurs ou un GDS), ou dans un laboratoire vétérinaire (LVD, structure privée...).

Si le nombre de candidatures total excède les capacités d'accueil de la dominante, la sélection portera sur les éléments suivants :

1. Les notes acquises au cours du cursus (en particulier dans le domaine des animaux de production) et le Curriculum Vitae (il sera tenu compte prioritairement des thèmes des stages effectués).
2. Le sujet de thèse déjà choisi ou éventuellement proposé.

Des modalités plus précises pour l'inscription aux parcours proposés (en fonction de la capacité d'accueil de chaque parcours) sont détaillées dans la page relative au Module 6 « Parcours ».

### **Modalité d'évaluation :**

La validation de l'année d'approfondissement correspond à 30 ECTS. 30 ECTS sont réservés à la thèse d'exercice.

L'évaluation sera basée sur :

- une évaluation des modules 1 à 4
- la participation (rondes cliniques, rondes assises, etc.) et la rédaction de rapport à destination d'un vétérinaire pour le module 5 « rotations aux hôpitaux »)
- l'évaluation du module 6 « parcours »
- l'évaluation écrite et orale du rapport de stage (module 7)

### **Intervenants :**

**Hospitalisation Grands Animaux :** Bérangère RAVARY-PLUMIOËN, Yves MILLEMANN, Vincent PLASSARD, Karim ADJOU, Guillaume BELBIS, assistant hospitalier et internes

**Reproduction animale :** Fabienne CONSTANT, Sarah EL-BAY, Vincent MAUFFRE

**Zootchnie :** Philippe BOSSE, Bénédicte GRIMARD, Andrew PONTER, Isabelle LEROY, Alline de PAULA REIS

**Parasitologie :** Radu BLAGA, Bruno POLACK

**Champignelles :** Hélène BENOIT-VALIERGUE, Valérie WOLGUST, Claire DEBULOIS

Plusieurs intervenants extérieurs, reconnus comme « spécialistes » dans leur domaine, seront invités pour présenter des sujets ciblés. Cette ouverture sur le monde professionnel sera également une occasion de compléter son carnet d'adresses.

## Module 1 : Economie et système d'élevage des différentes filières

Durée : 2 jours ½

### Objectifs généraux visés :

- Permettre à l'étudiant d'appréhender les principaux systèmes d'élevages (organisation, gestion), leurs particularités et la source de revenu de ses futurs clients (l'exemple de l'élevage bovin laitier ayant déjà été étudié lors du cursus initial).

### Thématiques abordées :

- système veau de boucherie
- système bovin allaitant
- système ovin
- système caprin
- production animale sous label de qualité (dont filière agriculture biologique)
- bien être des vaches laitières
- robot de traite

### Organisation générale du module

Chaque thématique sera abordée sous l'angle de conférences (thématiques présentées par bloc de ½ journée).

## Module 2 « Grands syndromes en pathologie individuelle et conduite à tenir »

**Durée** : 1 semaine ½

### Objectifs généraux visés :

- Développer l'aptitude de l'étudiant à résoudre les problèmes de médecine individuelle les plus fréquents sur le terrain
- Construire une démarche raisonnée face aux principaux syndromes retrouvés en clientèle
- Revoir des éléments théoriques (étiologie, utilisation raisonnée des examens complémentaires, etc...) adaptés aux besoins de la clinique

### Thématiques abordées

- Syndrome de la vache couchée
- Entérites néonatales
- Fluidothérapie et traitements adjuvants lors d'entérites néonatales
- Entérites hémorragiques
- Diagnostic de l'infection par le BVDV
- Diarrhée chronique des bovins adultes
- Mort subite
- Outils diagnostiques pour investiguer un problème digestif, conduite à tenir (dont critères à la décision d'intervention chirurgicale)
- « La vache qui bricole »

### Organisation générale du module

Chaque thématique sera étudiée sur ½ journée ou 1 journée selon l'importance du sujet. Les modalités pédagogiques seront :

- Conférences à thématique « restreinte », les plus pratiques possible
- Etudes de cas cliniques en salle, suivies de séances de restitution et de réalisation d'une synthèse pratique
- Selon les possibilités techniques et selon les thématiques : fourniture de cas cliniques ou de tests sur la plateforme EVE

## Module 3 « Conduite à tenir face à certaines dominantes pathologiques collectives en élevage »

**Durée** : 2 semaines

### Objectifs généraux :

- Développer l'aptitude de l'étudiant à résoudre des problèmes de santé et/ou de production à l'échelle d'un troupeau
- Fournir (ou faire construire) à l'étudiant les éléments de méthodologie permettant la prise en charge d'affections collectives dominantes retrouvées en clientèle rurale laitière, allaitante et petits ruminants, afin d'aider à l'application pratique de ces méthodologies lors des enseignements de type « parcours bovin lait » ou « parcours bovin viande » (voir suite du document)
- Maîtriser les outils du diagnostic paraclinique les plus fréquemment utilisés en élevage face à ces syndromes pris pour exemple
- Exposer l'étudiant à des cas cliniques « virtuels » permettant d'éprouver les méthodologies enseignées dans cette séquence (en préparation éventuellement des enseignements de type « parcours »).

### Thématiques abordées :

- Pathologie de l'agneau de bergerie (par ordre de fréquence absolue)
- Abord d'un problème d'avortements en série en petits ruminants
- Problèmes nerveux chez les petits ruminants
- Syndrome de la brebis maigre (parasitisme de troupeau, malnutrition, paratuberculose, ...)
- Abord d'un problème d'entérites néonatales au niveau collectif (avec un module « Abord d'un déficit d'immunité colostrale en élevage allaitant » et un module « Le logement : facteur de risque des diarrhées des veaux »)
- Abord d'un problème respiratoire au niveau collectif chez les bovins allaitants
- Abord d'un problème de boiterie sous un angle collectif en élevage bovin laitier
- Abord d'un problème de parasitisme d'étable
- Abord d'un problème de parasitisme de pâturage
- Outils du diagnostic de l'acidose et de l'acétonémie subcliniques à l'échelle de l'élevage
- Abord d'un problème de chute des taux de matières utiles du lait
- Abord d'un problème d'infécondité en élevage allaitant
- Abord d'un problème d'infécondité en élevage laitier

### Organisation générale du module

Chaque thématique sera étudiée sur une ½ journée à une journée ½ selon l'importance du sujet. Les modalités pédagogiques seront :

- Conférences à thématique « restreinte », la plus pratique possible
- Etude de cas cliniques en salle
- Selon les possibilités techniques et selon les thématiques : fourniture de cas cliniques ou de tests sur la plateforme EVE, débriefing en groupes avec les enseignants



## Module 4 « Thérapeutique appliquée à la clinique des ruminants d'élevage »

**Durée** : 4 journées ½

### Objectifs généraux :

- Revoir sous un angle « pratique » les bases de l'antibiothérapie, de la vaccinologie, des traitements antiparasitaires et hormonaux utilisables sur le terrain
- Développer l'aptitude de l'étudiant à utiliser à bon escient les molécules disponibles en fonction des « syndromes » rencontrés le plus fréquemment sur le terrain
- Permettre à l'étudiant de construire des protocoles de soins et/ou des protocoles vaccinaux adaptés aux problématiques du terrain
- Sensibiliser l'étudiant aux problématiques de bon usage du médicament vétérinaire (problématiques de l'antibiorésistance, des résistances aux antiparasitaires, problématique des traitements hors RCP notamment chez les petits ruminants, etc.)

### Thématiques abordées :

- Utilisation des antibiotiques en clinique des animaux de rente
- Antibiorésistance
- Particularité des traitements antibiotiques chez les ovins (problème AMM, mode utilisation et durée d'utilisation)
- Utilisation des antiparasitaires en clinique des animaux de rente
- Plan de prévention antiparasitaire en fonction du mode d'élevage et résistance aux antiparasitaires chez les petits ruminants
- Utilisation à but thérapeutique des hormones de la reproduction chez les animaux de rente
- Mise en œuvre de protocoles de vaccination
- Bonnes pratiques d'usage du médicament vétérinaire

### Organisation générale du module

Chaque thématique sera étudiée sur une durée allant d'une ½ journée à une journée ½ selon l'importance du sujet. Les modalités pédagogiques seront :

- Conférences à thématique « restreinte »
- Etudes de cas cliniques en enseignement « hors présentiel », suivies de séances de restitution et réalisation d'une synthèse pratique
- Selon les possibilités techniques et selon les thématiques : fourniture de cas cliniques ou de tests sur la plateforme EVE.

## Module 5 « Rotation aux Hôpitaux de l'EnvA »

**Durée** : 3 semaines consécutives (journées complètes) au cours de la période allant du 7 novembre 2016 au 02 avril 2017

Les rotations aux hôpitaux auront lieu pendant la période d'absence des étudiants d'A4 en clinique bovine. Le nombre d'étudiants par groupe sera dépendant du nombre total d'étudiants inscrits dans la dominante. Pour des raisons pratiques et pédagogiques, il sera difficile d'accueillir plus de 6 étudiants par groupe.

La répartition des étudiants dans les groupes sera réalisée autant que possible selon les vœux formulés par les étudiants (composition des groupes, date des rotations, ...). Cependant, si jamais ceci n'est pas possible, les critères retenus seront :

- les parcours choisis (dates des modules choisis),
- les impératifs liés à la thèse (période d'expérimentation, aspects pratiques, etc...).

**Important : les étudiants de rotation aux hôpitaux devront assurer les rotations de garde des soirs et des week-ends. Le module de rotation aux hôpitaux finira le dimanche soir de la dernière semaine de rotation (ou du lundi soir de la semaine suivante si celui-ci est férié).**

Objectifs pédagogiques	Moyens mis en œuvre pour atteindre l'objectif
- Apprendre la gestion en autonomie de cas cliniques	- Participation active des étudiants aux rondes cliniques quotidiennes et des suivis de reproduction (gestion en autonomie de l'examen clinique, présentation de diagnostics différentiels étayés à l'enseignant de clinique, proposition argumentée d'une conduite à tenir diagnostique et thérapeutique)
- Contrôler et compléter les acquis techniques de l'étudiant lors de son stage	- Contrôle à l'arrivée du carnet de compétences que l'étudiant devra avoir rempli au cours de son stage - Fourniture de cas cliniques permettant à l'étudiant de mettre en œuvre les différents gestes et techniques du carnet de compétences - Selon le temps disponible, les possibilités techniques et les considérations de bien être animal, réalisation d'ateliers de type « TP sur animal (ou sur cadavre) » permettant l'acquisition de certains des éléments manquant dans le carnet de compétences de l'étudiant
- Contrôler et compléter les connaissances théoriques et cliniques de l'étudiant	- Correction des propositions des étudiants lors des rondes cliniques - Participation à des « rondes assises » (une ronde par 3 semaines) : chaque étudiant présentera un cas vu en stage pour discussion du groupe en compagnie de l'enseignant responsable - Participation OBLIGATOIRE aux staffs des internes (un staff par 3 semaines) - Participation OBLIGATOIRE aux Journal Clubs des internes (un journal club par 3 semaines) - Rédaction d'au moins un rapport d'hospitalisation à destination du vétérinaire référent d'un des cas cliniques

	suivis par un étudiant : ce rapport sera corrigé par l'enseignant responsable (correction poussée)
- Développer les compétences en matière d'autopsie	- Réalisation des autopsies par les étudiants : chaque étudiant sera responsable de son propre cas - Rédaction des comptes-rendus d'autopsie par les étudiants suite à leurs autopsies : ce rapport sera corrigé par l'enseignant responsable (correction poussée)
- Développer l'utilisation en autonomie des examens complémentaires utilisables sur le terrain	- Proposition par l'étudiant d'examens complémentaires adaptés au cas suivi par chaque étudiant (technique à utiliser, etc.) - Fourniture <i>via</i> la plateforme EVE ou en document papier disponible au laboratoire d'un mémo sur les différentes techniques d'examens complémentaires réalisables en pratique courante en médecine des ruminants - Accès au laboratoire au chevet du malade : chaque étudiant devra réaliser les analyses bactériologiques (lait), coproscopie parasitaire, analyses biochimiques, frottis sanguins, tests rapides, etc. - Les résultats obtenus devront être interprétés dès leur obtention avec le clinicien responsable lors de la ronde clinique

**Durée** : selon le parcours suivi

Choix d'un parcours optionnel **obligatoire** (et d'un seul) pour chaque étudiant inscrit en A5 « science clinique des animaux de rente »

#### **Généralités sur l'offre de parcours :**

Il est proposé que l'offre optionnelle obligatoire se fasse sous la forme de « parcours », cohérents et complets : le but est de limiter le « picorage » dans les optionnels et de les intégrer dans un parcours plus cohérent.

Chaque parcours est constitué d'une architecture commune :

- **deux à trois semaines d'enseignements** théoriques et **pratiques** (mise en application dans les élevages des notions abordées) dispensées par les écoles vétérinaires (mutualisation inter-ENV de certains enseignements dans le cadre du parcours « petits ruminants »)
- réalisation d'une partie des stages dans des structures en rapport avec le choix du parcours (**4 semaines au moins sur les 10 à 12 semaines de stage**).

#### **Proposition de parcours :**

Quatre parcours sont proposés :

- **parcours « bovin lait »** : ce parcours repose sur 3 semaines d'enseignement ; les thématiques suivantes seront abordées (liste non définitive et non exhaustive) :

- étude de bilan de reproduction,
- intervention lors de problème de reproduction (vaches qui ne viennent pas en chaleurs, endométrites...) (mise en application en élevage)
- intervention mammite (mise en application en élevage),
- avortement (mise en application en élevage),
- parage et visite d'élevage sur la thématique pied
- chirurgie en clientèle laitière : enseignement théorique et pratique
  - notamment chirurgies intestinales au sens large, et actes chirurgicaux plus spécifiques de la clientèle laitière (ruminotomie, traitement des déplacements de caillette, ...);
  - cet enseignement sera complété par des cas pratiques mis en œuvre lors des semaines de rotation aux hôpitaux : les chirurgies seront alors attribuées aux étudiants notamment selon la thématique de parcours choisi et seront comptabilisées dans le carnet de compétences.

- **parcours « bovin viande »** : ce parcours repose sur 2 à 3 semaines d'enseignement; les thématiques suivantes seront abordées (liste non définitive et non exhaustive) :

- une semaine d'enseignement pratique à Champignelles reposant sur des visites d'élevages dans les différents systèmes de production et de rencontres de professionnels du secteur (vétérinaires, techniciens de groupement, directeur abattoir, vétérinaire sanitaire abattoir...)
- chirurgie en clientèle allaitante: enseignement théorique et pratiques
  - notamment traitement des fractures, des affections tendineuses (ténectomie/ténotomie), chirurgie de l'ombilic, prolapsus rectal, ...

- cet enseignement sera complété par des cas pratiques mis en œuvre lors des semaines de rotation aux hôpitaux : les chirurgies seront alors attribuées aux étudiants notamment selon la thématique de parcours choisi et seront comptabilisées dans le carnet de compétences.
- **parcours « petits ruminants »** : ce parcours repose sur 3 semaines d'enseignement qui ne pourront pas, pour des raisons pratiques, être conduites à la suite (saisonnalité de l'activité). Les trois semaines comprennent :
- **une semaine « Pathologie caprine - Système producteur livreur (Niort) »** co-organisée avec ONIRIS  
Co-organisateur ENVA : Bruno Polack  
Module délocalisé à l'Anses de Niort, qui a lieu prévisionnellement entre fin janvier et début mars  
Contenu de la formation : Présentation de l'élevage caprin français - Le CAEV - Mammites et qualité du lait - Les mycoplasmoses - Les parasitoses des caprins - Visite d'audit d'un élevage commercial - l'alimentation des caprins - Les maladies liées à l'alimentation - Visite d'audit d'un élevage commercial - La reproduction chez les caprins - Avortements et tremblante chez la chèvre - En alternance Autopsie / présentation film et cascade AMM chez les caprins - Les maladies du chevreau - La reproduction et la visite d'élevage vues par un praticien - Le suivi technico-économique
  - **une semaine « ovin lait » organisée par l'ENVT**  
Module délocalisé à Saint Affrique (Aveyron), qui a lieu prévisionnellement entre fin janvier et début mars  
Semaine essentiellement pratique articulée autour d'un cas de mammite / qualité du lait d'un élevage ovin laitier producteur dans le Rayon de Roquefort (système Lacaune).
  - **une semaine «Pratique vétérinaire en élevage ovin allaitant - système bergerie»**  
Responsables : Philippe Bossé & Hélène Benoit Valiergue  
Module délocalisé au Centre d'Application de Champignelles  
Contenu de la formation : Outils pratiques et concepts nécessaires à l'audit/conseil spécialisé ovins allaitants (*GTE, audit bergerie, principes de rationalisation reproduction, échographies de diagnose de gestation, bases théoriques rationnement hivernal brebis allaitantes, pratique de l'estimation note d'état brebis, audit aliments et rations brebis, principes de gestion intégré de parasitisme interne, pratique coproscopies et bilan parasitaire, autopsies brebis/agneaux*). Réalisation d'un audit en élevage commercial, conception/rédaction/exposé rapport d'audit/conseil. Pratique courante en élevage ovin (abord, contention brebis ; petite chirurgie autour agnelages)
- **parcours « industriel »** : ce parcours sera disponible à la demande et selon le nombre d'étudiants intéressés.  
Tout étudiant intéressé par ce parcours devra se mettre en relation avec les responsables de l'année A5.

### Modalités d'inscription :

L'inscription dans l'un des parcours proposés est obligatoire pour chaque étudiant suivant l'enseignement.

Le nombre de places maximal pour chaque parcours est le suivant :

- parcours « petits ruminants » : 12
- parcours « bovin lait » : 15
- parcours « bovin viande » : 15
- parcours « industriel » : voir directement avec les responsables d'A5 si étudiant(s) motivé(s).

Le nombre minimal par parcours devra être de 5 étudiants, faute de quoi les étudiants devront choisir un autre parcours.

Une liste de vœux concernant les parcours (classés en fonction des préférences de chaque étudiant) devra être fournie par chaque étudiant après collecte de tous les dossiers d'inscription. Si le nombre de candidats à un parcours excède la capacité d'accueil de la semaine, il sera :

- dans un premier temps, procédé à un choix entre les dossiers des différents étudiants sur la base des éléments suivants : résumé du projet professionnel justifiant le parcours, stages réalisés en cursus de base se rapportant au parcours, et thématique de la thèse,
- dans un second temps, le cas échéant en cas de dossiers équivalents, il sera procédé à un **tirage au sort** par les responsables de la dominante.

Durée : 12 semaines

### Conception du module

Une partie de la formation des étudiants sera réalisée sous la forme de **stages externalisés** dans des clientèles rurales pures, ou mixtes à forte dominante rurale. Le choix des structures et leur adéquation avec les projets personnels est du ressort des étudiants ; cependant, il est possible que les étudiants le désirant demandent des conseils aux enseignants, concernant d'éventuelles clientèles d'intérêt.

Il est conseillé (mais non obligatoire) de limiter le nombre de lieux de stage (2 clientèles différentes sont conseillées), pour des raisons de cohérence et d'efficacité (notamment pour avoir assez de temps pour s'insérer dans le fonctionnement de la structure).

**Nous vous rappelons que, selon le « parcours » que vous aurez choisi, vous aurez à réaliser au moins 4 semaines de stages en rapport avec ce parcours (petits ruminants, bovin lait, bovin viande) !!!**

Objectifs pédagogiques	Moyens mis en œuvre pour atteindre l'objectif
- Acquérir des compétences techniques lors du stage (« savoir-faire et savoir-être »	- Remplir sincèrement le carnet de compétences au cours des différents stages - Evaluation à deux périodes (lors de la rotation aux hôpitaux et en fin d'année) des compétences renseignées par l'étudiant
- Acquérir de l'expérience dans la gestion de différents cas cliniques rencontrés fréquemment sur le terrain et acquisition de « réflexes » pour l'exercice futur	- Remplir le carnet de cas (n° de l'animal traité, éléments généraux, thérapeutique associée, etc...) - Discussion possible sur des conduites à tenir lors du passage aux hôpitaux
- Développement d'une démarche raisonnée et d'un regard critique par rapport aux cas cliniques rencontrés	- Discussion sur certains cas vus en stage lors du passage aux hôpitaux - Discussion sur un cas à l'occasion de l'oral de stage - Evaluation des stages à partir : <ul style="list-style-type: none"> <li>• d'un cas clinique rédigé</li> <li>• d'un oral de stage portant sur la présentation orale d'un cas clinique vu en stage et sélectionné à partir de quelques cas présents dans le carnet de cas</li> </ul>

D'autre part, il sera demandé à chaque étudiant de répondre à la fin de chaque séquence de stage externalisé à un questionnaire informatisé, déposé sur la plateforme EVE. Ce questionnaire portera sur la structure de stage (accueil, pourcentage d'activité rurale, qualités pédagogiques des maitres de stage, etc.)

Des plages de temps sont libérées volontairement à l'emploi du temps pour permettre de préparer une thèse et de garantir sa soutenance avant le 31 décembre de l'année civile n+1 suivant la rentrée en A5.

Un sujet définitif devra être choisi par chaque étudiant inscrit dans cette dominante au plus tard pendant la période des enseignements de tronc commun (modules 1 à 4). De préférence (mais pas exclusivement) en rapport avec les animaux de production, le sujet de la thèse devra être travaillé autant que de possible au cours du 1<sup>er</sup> trimestre avec comme objectif finalisé d'avoir, en accord avec le/la directeur/directrice de la thèse, « bouclé » le plan détaillé en janvier, et bien avancé la partie bibliographique (recherche documentaire, mais aussi rédaction - 1<sup>er</sup> jet). Si nécessaire, des semaines de stage (voir module 7) pourront être consacrées à la réalisation de thèses expérimentales (manipulations, enquêtes...).

Les étudiants devront impérativement se conformer aux recommandations du document « guide du thésard » accessible sur EVE (à consulter avant de commencer la rédaction), aux côtés d'autres documents d'aide, dans la rubrique EVE/Espace Information/Etudes/Thèse de doctorat vétérinaire. Son adresse d'accès est la suivante : [http://eve.vet-alfort.fr/file.php/134/Guide\\_du\\_thesard\\_janvier\\_2013.pdf](http://eve.vet-alfort.fr/file.php/134/Guide_du_thesard_janvier_2013.pdf)